

Moulins, le 30 mars 2026

**COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2026 :
LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LES COMMUNES, LE LOGEMENT, LA SANTÉ ET L'ATTRACTIVITÉ**

À l'occasion de sa commission permanente du 30 mars 2026, le Département de l'Allier poursuit une ligne claire : agir concrètement pour améliorer le quotidien et renforcer l'attractivité du territoire. Les 64 rapports examinés traduisent cet engagement, du soutien aux communes à l'accès aux soins, en passant par le logement, l'économie et la culture.

TERRITOIRES : 864 184 € pour les communes, le Département en première ligne

Le Département confirme son rôle de premier partenaire des collectivités avec **864 184 euros** mobilisés pour **21 communes**. Des investissements concrets pour maintenir des services de proximité et renforcer l'attractivité des communes.

Pour aller plus loin ...

261 357 € pour des travaux dans les écoles de Huriel
225 377 € pour la création d'une maison France services et la requalification rue Maris Delaume à Souvigny
157 917 € pour la rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes de Boucé
106 386 € pour des travaux à l'église de Saint-Clément
79 712 € pour l'aménagement de la place du Bicentenaire à Saint-Nicolas-des-Biefs
60 000 € pour la rénovation de la salle socio-culturelle le foyer de la Forterre à Rongères
42 844 € pour la réhabilitation de l'église Saint-Pierre à Andelaroche

LOGEMENT : 185 801 € pour améliorer le confort de vie

Le Département investit **185 801 €** pour l'acquisition, la construction, la restauration ou l'amélioration de **74 logements**. Priorités : Lutte contre l'habitat indigne, rénovation énergétique, adaptation du logement, aide à l'achat. Un engagement fort pour un habitat plus digne, plus performant et plus accessible

Pour aller plus loin ...

18 645 € pour la réfection partielle de l'ancien prieuré de Marseigne à Jaligny-sur-Besbre
16 500 € pour la restauration de la toiture du château du Colombier à Fleuriel
15 409 € pour des travaux sur les dépendances du château de Chirat à Voussac
20 925 € pour la prise en charge des frais d'acquisition (frais notariés) de 3 primo-accédants

SPORT : faire rayonner le territoire

Le Département consacre **14 000 €** pour soutenir le sport pour tous, en faveur de **10 manifestations sportives**.

Pour aller plus loin ...

2 000 € pour le tournoi international de tennis de table les 23 et 24 mai 2026 à Montluçon
2 000 € pour le gala de boxe international le 16 mai 2026 à Moulins
2 000 € pour le tournoi international de Football (TIF'M) les 5 et 6 avril 2026 à Thiel-sur-Acolin

ÉCONOMIE ET TOURISME - Maintenir l'activité et l'attractivité du territoire

Le Département poursuit son engagement à hauteur de **66 799 euros** en faveur du développement économique et touristique pour la création de 2 gîtes et l'accompagnement de 2 entreprises.

Pour aller plus loin ...

36 483 € pour l'entreprise AUBOUARD via la SCI des Gourmands à Bourbon-l'Archambault
20 316 € pour la création de 2 gîtes à Saint Désiré et à Fourilles
10 000 € pour la création d'un point de vente de produits locaux à Charroux

AGRICULTURE - Le Département sur le terrain

Le Département investit **46 460 €** pour la plantation de **21 km de haies et 600 arbres** dans les exploitations bourbonnaises (soit environ 21 600 plants) via le **FEADER 2023-2027**. En parallèle, le Département poursuit ses efforts pour dynamiser l'économie agricole : **10 650 euros** pour 2 entreprises.

Pour aller plus loin ...

26 195 € à la Fédération départementale des chasseurs de l'Allier pour des plantations
10 000 € pour l'ouverture d'une écurie de pension à Bransat

CULTURE : 80 000 € pour soutenir 32 projets artistiques et culturels

Le Conseil départemental consacre **80 000 euros** pour soutenir **32 projets culturels** sur l'ensemble du territoire.

Pour aller plus loin ...

10 000 € pour le festival "L'insubmersible en fête 2" du 26 au 28 juin 2026 à Hérisson
10 000 € à la compagnie Attrape sourire à Montluçon
10 000 € pour le P'tit Bastringue à Cosne d'Allier

SANTÉ : faciliter l'accès aux soins dans le territoire

Dans un contexte de tension médicale, le Département poursuit ses actions pour **attirer et accompagner les professionnels de santé** sur tout le territoire.

Pour aller plus loin...

34 400 € pour une étudiante en 3^e cycle de médecine générale à la faculté de Clermont Auvergne
24 800 € pour une étudiante en 3^e cycle de médecine générale à la faculté de Clermont Auvergne
15 000 € pour l'installation d'un masseur-kinésithérapeute à Montluçon